



**SCHIPMAN FORMATION**

**25 RUE GERMAIN DELETTREZ 59310 ORCHIES**

**Siret : 78933792000076**

**Mail : thierry.laborde@schipmanformation.fr**

**Téléphone : 03 20 71 67 83**

**Agrément Préfectoral : E1905900230**

**Numéro de formation professionnelle : 31590825659**

**Code NAF : 8553Z**

## **PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **30 minutes**, va être réalisée.

### **I - Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

### **II – Items évalués**

Cette évaluation portera sur :

- Vos renseignements et vos connaissances pouvant être utiles à votre apprentissage en tant que conducteur,
- Votre expérience en matière de conduite d'un véhicule en circulation ou non et le cas-échéant la mise en application du code de la route,
- Votre personnalité et vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos motivations concernant l'apprentissage de la conduite,
- Votre parcours en tant qu'élève conducteur le cas-échéant.

### **III – Le moyen utilisé**

Cette évaluation est réalisée à l'auto-école à partir d'un questionnaire.

### **IV – Information du public**

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

### **V – Si handicap**

Selon le handicap, il faudra passer une visite médicale chez un médecin agréé qui déterminera s'il faut un véhicule spécialisé ou non. Si le véhicule est une boîte automatique, vous pourriez vous former à l'auto-école SCHIPMAN FORMATION.

Si l'élève présente sur déclaration de sa part un handicap compatible avec la conduite mais nécessitant des aménagements techniques, nous lui recommandons de prendre contact avec une école de conduite spécialisée, notamment l'école de conduite CAPIILLIEZ 24 Chemin des Crieurs, 59650 Villeneuve-d'Ascq - ☎ : 03 20 91 34 53.

Dans ce cas l'évaluation n'a pas lieu.

Si le handicap est de nature cognitive légère, il pourra être proposé des cours théoriques individualisés.